

PRESS KIT
OCTOBRE 2019

QSL & SPIP

QUARTIER DE SEMI-LIBERTÉ ET SERVICES PÉNITENTIAIRES D'INSERTION ET DE PROBATION



LAN

Quartier de Semi-Liberté et Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Calendrier

2013

Lauréat de la consultation

2013 - 2016

Etudes

2016 novembre

Démarrage des travaux

2019 mars

Livraison du bâtiment

2019 mai

Ouverture du QSL et du SPIP

INFORMATIONS TECHNIQUES

PROGRAMME : Quartier de semi-liberté et siège
des Services Pénitentiaires d'Insertion et de
Probation des Hauts-de-Seine
M.O. : Ministère de la Justice, Agence publique
pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

ADRESSE : Nanterre (92)

BUDGET : 13 M.€ HT

SDP : 4 350 m²

Calendrier : 2013-2019

ÉQUIPE : LAN (architecte mandataire), Franck
Boutté Consultants (HQE), Batiserf Ingénierie
(structure), Nicolas Ingénierie (fluides, électricité),
Michel Forgue (économiste)

*« C'est dans les prisons que l'idée de liberté prend le plus
de force et peut-être ceux qui enferment les autres dedans
risquent-ils de s'enfermer dehors. »*

Jean Cocteau, L'Impromptu du Palais-Royal, 1962.

Le projet de la Cité idéale de Chaux, de
l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, ne
possédait pas de prison. Elle était placée
à l'extérieur de la ville, avant même la
porte d'entrée.

La mise à distance de l'institution
carcérale n'est pas récente, au contraire
elle est une constante historique : le
rapport qu'entretiennent les prisons
avec leur environnement a toujours été
complexe. Le professeur en sciences
sociales Didier Fassin a consacré une
ethnographie au milieu carcéral : « S'il
est un univers clos, qui déploie des
trésors d'ingéniosité et de technicité
pour se couper du monde extérieur,
c'est bien l'univers carcéral ».

Les prisons sont devenues au fil du
temps des objets « non urbains »
ou « en dehors de l'urbain », même
lorsqu'elles ont été construites au

cœur des villes. Souvent clôturées par
un mur d'enceinte avec un ou plusieurs
bâtiments à l'intérieur, l'architecture
des pénitenciers a réduit le champ
d'actions à la question du traitement
de la limite entre le dedans et le dehors,
ainsi qu'à celle du contrôle et de la
surveillance.

La prison n'est pas un problème stricto
sensu d'architecture : c'est avant tout
une question sociologique et politique.
Mais puisque l'architecture englobe
toutes les autres disciplines, le quartier
de semi-liberté de Nanterre a été
avant tout l'occasion de confronter
cette typologie à des considérations
sociétales récentes, avec l'ambition
d'estomper le sentiment d'hétérotopie
entre la ville et l'enclos du pénitencier.

De la ville à la cellule

Le site de Nanterre s'implante dans une zone urbaine très hétéroclite, entre les maisons pavillonnaires, les grands ensembles des années 60 et quelques bâtiments industriels. Le projet porte l'ambition de reconstruire une forme d'urbanité et propose la définition d'un rapport architecture-ville à travers plusieurs formes :

- Une façade à la place d'un mur,
- Un espace de transition plus « souple » entre l'intérieur et l'extérieur,
- Une volumétrie qui joue un rôle de rotule entre les différentes échelles

La spécificité du projet de Nanterre repose sur le fait qu'il regroupe deux programmes, chacun accueillant des publics différents. Le siège des services pénitentiaires d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine (SPIP) assure le suivi des personnes placées sous-main de justice, tandis que le quartier de semi-liberté (QSL) permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention qui l'autorise à quitter l'établissement pénitentiaire afin de s'investir dans un projet de réinsertion et ainsi prévenir les risques de récidive. Cette juxtaposition de programmes est inédite.

En forme de L, les volumes de chaque programme s'imbriquent : le programme du SPIP définit le front bâti tandis que la zone de détention du QSL se développe à l'intérieur du cœur d'îlot.

Depuis l'extérieur, le bâtiment se présente comme un parallélépipède compact à l'angle de deux rues. Seule irrégularité dans le volume, en façade Sud, l'entrée du quartier de semi-liberté crée une grande ouverture dans le monolithe.

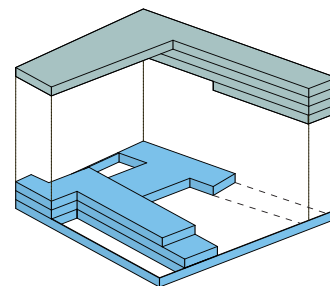
Un large porte-à-faux surplombe un espace extérieur, sorte de zone de transition plus souple mais sécurisée.

Fonctionnement

Les bureaux du SPIP, disposés à l'angle du boulevard du Général Leclerc et de la rue des Acacias, sont orientés sur la rue. La zone d'accueil permet l'accès aux boxes d'entretiens et aux salles d'actions collectives du R+1, ainsi qu'aux zones administratives et de direction, situées aux R+2 et R+3.

L'organisation des différentes zones du quartier de semi-liberté est contrôlée à partir du poste d'entrée protégée (PEP). Placé stratégiquement, il bénéficie d'une vue directe sur la cour d'accueil qui gère les accès aux zones logistiques, administratives et de détention.

Sur quatre niveaux, le quartier de semi-liberté compte 89 cellules accueillant 92 détenus. Les cellules sont desservies par de larges circulations et bénéficient de vues, soit sur la cour de promenade soit sur les jardins plantés, sans vis-à-vis. Les salles collectives (réfectoire, salle de musculation, médiathèque et laverie) situées au RDC s'ouvrent sur la cour de promenade.

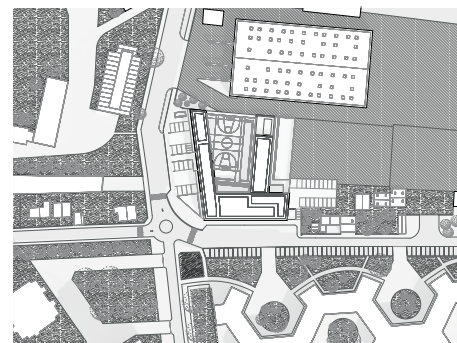


- Quartier de semi-liberté
- Service d'Insertion et de Probation



De la ville à la cellule

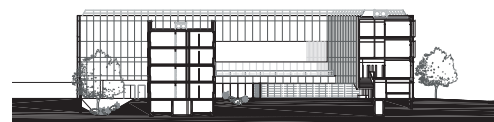
Le site de Nanterre s'implante dans une zone urbaine très hétéroclite, entre les maisons pavillonnaires, les grands ensembles des années 60 et quelques bâtiments industriels.





Le projet porte l'ambition de reconstruire une forme d'urbanité et propose la définition d'un rapport architecture-ville à travers plusieurs formes :

- Une façade à la place d'un mur
- Un espace de transition plus « souple » entre l'intérieur et l'extérieur
- Une volumétrie qui joue un rôle de rotule entre les différentes échelles







Le siège des services pénitentiaires d'insertion et de probation des Hauts-de-Seine (SPIP) assure le suivi des personnes placées sous-main de justice, tandis que le quartier de semi-liberté (QSL) permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime particulier de détention qui l'autorise à quitter l'établissement pénitentiaire afin de s'investir dans un projet de réinsertion et ainsi prévenir les risques de récidive.



Fonctionnement

Les bureaux du SPIP, disposés à l'angle du boulevard du Général Leclerc et de la rue des Acacias, sont orientés sur la rue. La zone d'accueil permet l'accès aux boîtes d'entretiens et aux salles d'actions collectives du R+1, ainsi qu'aux zones administratives et de direction, situées aux R+2 et R+3.



L'organisation des différentes zones du quartier de semi-liberté est contrôlée à partir du poste d'entrée protégée (PEP). Placé stratégiquement, il bénéficie d'une vue directe sur la cour d'accueil qui gère les accès aux zones logistiques, administratives et de détention.



La cour de promenade

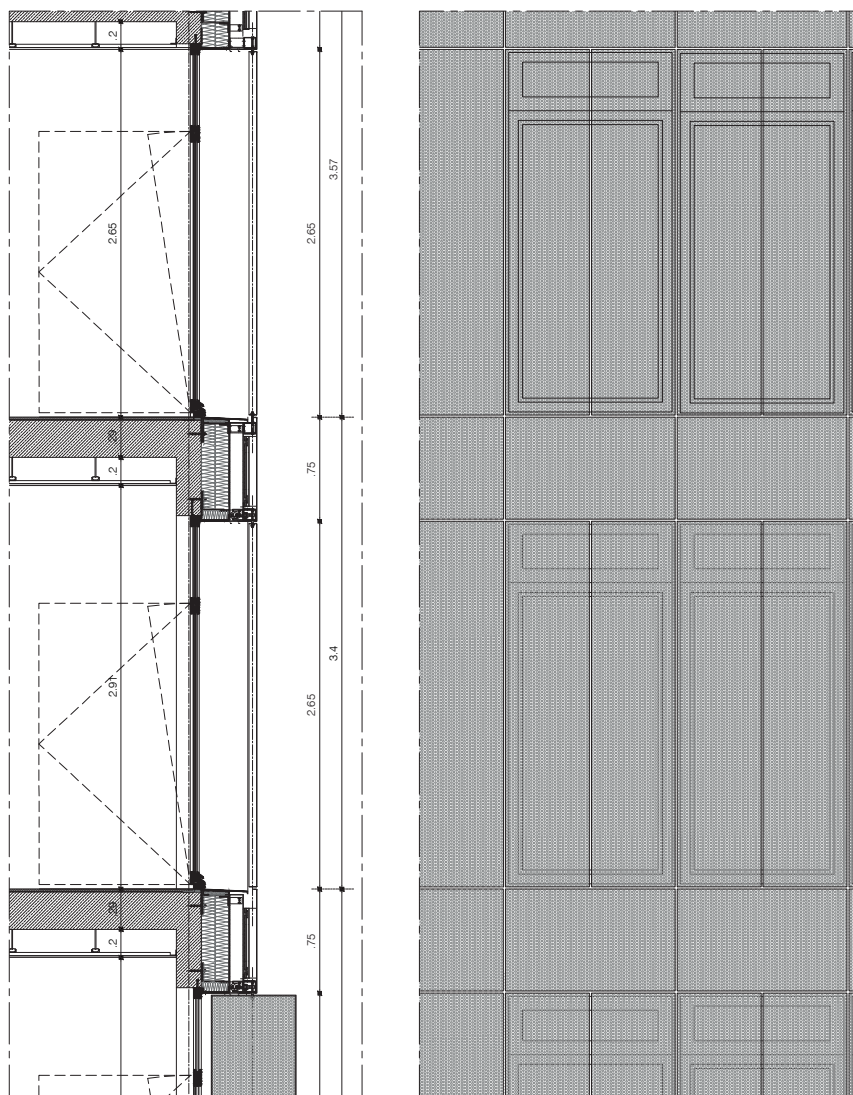
Confinée en cœur d'îlot, au sein de la zone des détenus, la cour de promenade est accessible depuis le hall d'accueil surveillé. Il s'agit d'un espace ouvert, minéral, doté d'un terrain de basketball couplé à un terrain de handball. Le traitement au sol signale les différentes activités sportives par des aplats de couleurs (violet pastel, bleu pigeon, vert blanc, ivoire et gris clair).

Les jardins

Des noues paysagères bordent le terrain de sport. Leur fonction est d'assurer la rétention d'eau de la parcelle mais elles sont aussi l'occasion d'offrir un espace vert à la vue des détenus et de mettre à distance les cellules. La végétation est composée de graminées et de plantes aquatiques. Un potager est même envisagé pour compléter ces espaces verts, sa gestion sera assurée par et pour les détenus.





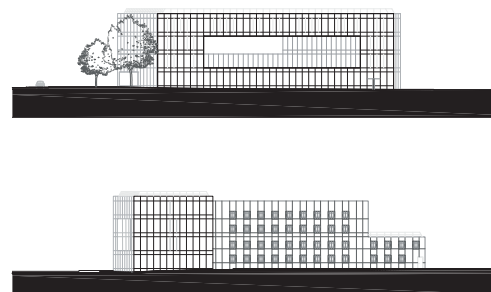


Matérialité

Les trois principaux matériaux utilisés dans le projet sont : l'acier auto-patinable, l'aluminium thermolaqué et un enduit minéral fin. Le traitement des façades est adapté aux différentes contraintes programmatiques.



La façade sur rue propose une architecture à l'identité forte et unitaire. Enveloppée par des panneaux perforés de tôle d'acier auto-patinable, elle remplit la fonction de filtre visuel et de protection solaire et propose une lecture faite de jeux de superpositions, de profondeurs et de transparences. Les panneaux s'ouvrent grâce à un système de volets mécaniques pivotants.





Les façades du QSL, orientées sur l'intérieur de l'ilot, sont en contact direct avec la zone des détenus. Elles bénéficient d'une matérialité robuste, étanche et autolavable en aluminium thermolaqué et enduit. La teinte claire de ces façades assure la propagation de la lumière à l'intérieur du bâtiment.





Afin de recevoir les
photographies et documents
techniques en haute définition,
contacter :

Metropolis Communication
19 rue de Turbigo
F-75002 Paris
T. +33 1 42 08 98 85

www.metropolis-paris.com
info@metropolis-paris.com

Crédits photos :
© Cyrille Weiner
© Charly Broyez

LAN
47 rue Popincourt
75011 Paris

www.lan-paris.com
rt@lan-paris.com